



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 janvier 2005

Original: français

Lettre datée du 26 janvier 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie de la lettre datée du 14 janvier 2005, adressée au Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire par le Directeur adjoint du Cabinet du Président de la République de Côte d'Ivoire (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Philippe D. **Djangoné-Bi**



**Annexe à la lettre datée du 26 janvier 2005,
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Lettre datée du 14 janvier 2005, adressée
au Représentant spécial du Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire
par le Directeur adjoint du Cabinet du Président
de la République de Côte d'Ivoire**

J'ai l'honneur de venir, par la présente, vous faire part de ma préoccupation par rapport à l'allure prise ces derniers temps par la presse de l'opposition qui, visiblement, se met en frais pour envenimer la précaire situation d'accalmie que vit la Côte d'Ivoire.

Dans une situation aussi fragile, la priorité de tous devrait être de favoriser le retour au dialogue, à l'apaisement et d'éviter la propagation d'informations mensongères de nature à dresser les populations les unes contre les autres.

En la matière, *Le Patriote* n° 1578 du 4 janvier 2005 a publié, à sa page 5, un article intitulé « Reconstruction des escadrons de la mort au sommet de l'État » de M. Edgar Kouassi qui parle « d'opposants et de journalistes sur la liste noire de Gbagbo ».

Monsieur le Représentant spécial, les informations de ce type nous interpellent tous dans la mesure où ce quotidien *Le Patriote* avait, avant la guerre, publié d'autres articles de haine ayant comme illustration le partage de la Côte d'Ivoire en deux espaces, pour faire de la partie septentrionale, le pays des nordistes musulmans. La situation que vit la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre montre qu'il s'agissait purement et simplement de l'annonce de cette guerre nauséabonde dans laquelle la Côte d'Ivoire est empêtrée depuis plus de deux ans.

Aujourd'hui, ce sont des assassinats que ce même quotidien prophétise.

Vu la responsabilité des médias nationaux et étrangers dans le déclenchement et la durée de cette crise, responsabilité soulignée à la page 46 du rapport de la Commission d'enquête internationale de l'ONU sur la situation en Côte d'Ivoire, je vous demanderais, Monsieur le Représentant spécial, de bien vouloir prendre note des écrits de cette presse, et notamment de *Le Patriote*. À défaut de publier des informations vraies apaisées pouvant contribuer au retour de la paix, la presse et les différents médias ne devraient pas infecter l'atmosphère sociale suffisamment tendue.

Nous devons tous faire nôtre l'appel à la réconciliation, à l'unité nationale et à la paix lancé par le Président Laurent Gbagbo lors de son adresse à la nation le 31 décembre 2004.

Le Président Gbagbo a demandé à tous, et notamment à la presse et aux médias, de s'abstenir de tout propos pouvant inciter à l'intolérance et à la haine.

Nous devons donc tous cultiver l'esprit de paix et de tolérance conduisant à l'unité nationale.

Le Directeur adjoint du Cabinet du Président de la République,
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
près de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)
(Signé) **S. Otto Zirignon-Touré**
